

TRONC COMMUN

Les métiers de l'administration pénitentiaire — panorama

Surveillant, CPIP, capitaine, brigadier-chef : catégories, niveaux de diplôme et rôle de chaque corps de l'administration pénitentiaire.

SECTIONS	8
TEMPS DE LECTURE	~3 minutes
MOTS	383
SOURCES OFFICIELLES	2
MISE À JOUR	06 août 2026

TRONC-COMMUN

METIERS

CORPS

CATEGORIES

SOMMAIRE

8 sections, dans cette fiche

01 En une minute

02 La filière surveillance

03 La filière insertion et probation

04 L'encadrement et la direction

05 Tableau de synthèse

06 Pièges à éviter

07 À retenir pour l'oral

08 Pour aller plus loin

EN UNE MINUTE

L'essentiel à retenir

- Trois grandes familles : la filière de surveillance (uniforme), la filière insertion et probation (CPIP), et l'encadrement / direction.
- Le corps de base, le plus recruté, est le surveillant (catégorie B depuis 2023).
- L'accès dépend d'un niveau de diplôme : bac pour surveillant, bac+3 pour CPIP et capitaine.
- Les concours internes (brigadier-chef) s'adressent aux agents déjà en poste.

SECTION 02

La filière surveillance

- Surveillant pénitentiaire — catégorie B, niveau bac. Cœur de métier : sécurité, garde, relation quotidienne avec les détenus, participation à la réinsertion. Concours externe sans QCM depuis 2025.
- Brigadier-chef pénitentiaire — grade d'encadrement de proximité, accessible en interne aux surveillants expérimentés. Encadre une équipe.
- Officiers (lieutenant/capitaine) — encadrement supérieur des personnels de surveillance.

SECTION 03

La filière insertion et probation

- CPIP (conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation) — catégorie A, niveau bac+3. Évalue la situation des personnes, prépare la sortie, propose des aménagements de peine, lutte contre la récidive. Travaille au SPIP, en détention et en milieu ouvert.

SECTION 04

L'encadrement et la direction

- Capitaine pénitentiaire (le grade « lieutenant » n'existe plus, remplacé par capitaine depuis 2024) — catégorie A, bac+3. Commande les personnels de surveillance d'un établissement ou d'un quartier.
- Directeur des services pénitentiaires (DSP) — catégorie A, dirige un établissement ou un SPIP (concours distinct, non traité ici).

SECTION 05

Tableau de synthèse

CORPS	CATÉGORIE	DIPLÔME	VOIE
Surveillant	B	Bac	Externe
Brigadier-chef	B	—	Interne
CPIP	A	Bac+3	Externe
Capitaine	A	Bac+3	Externe / interne

SECTION 06

Pièges à éviter

- Confondre surveillant (sécurité, uniforme) et CPIP (accompagnement social, sans uniforme) : deux métiers très différents.
- Croire que « lieutenant » existe encore : le grade a été reclassé en capitaine en 2024.
- Penser qu'il faut le bac+3 pour entrer dans l'AP : le surveillant reste accessible au bac.

SECTION 07

À retenir pour l'oral

- Savoir positionner son métier cible par rapport aux autres corps.
- Comprendre la logique de carrière : un surveillant peut évoluer vers brigadier-chef puis officier par la voie interne.

SECTION 08

Pour aller plus loin

- Fiches métiers détaillées sur [lajusticerecrute.fr](https://www.lajusticerecrute.fr).
- Fiche « Réforme statutaire 2023-2024 » pour les évolutions récentes.

SOURCES & RÉFÉRENCES

[lajusticerecrute.fr](https://www.lajusticerecrute.fr) — Métiers pénitentiaires — <https://www.lajusticerecrute.fr>
ENAP — Formations — <https://www.enap.justice.fr>

POUR ALLER PLUS LOIN

Débloquez la bibliothèque Premium

Vous lisez l'une de nos 6 fiches en accès libre. L'abonnement Premium débloque 37 fiches détaillées (commando marine, GIGN, ESM Saint-Cyr, transmissions, cyber...), tous les tests psychotechniques et le simulateur CSO.

<https://test-concours-penitentiaire.fr>

Fiche rédigée par l'équipe éditoriale test-concours-penitentiaire.fr à partir de sources officielles (sengager.fr, etremarin.fr, devenir-aviateur.gouv.fr, lagendarmerierecrute.fr, etc.) à la date indiquée en page de garde. Les informations concernant les concours, les soldes, les barèmes et l'aptitude médicale peuvent évoluer : vérifiez toujours sur les portails officiels avant tout engagement définitif. test-concours-penitentiaire.fr décline toute responsabilité sur les décisions prises sur la seule base de ce document.